



L'ECONOMIE DE DEMAIN

EP 17 : L'ALTERNATIVE DES COMMUNS

Introduction : le constat d'une société en crise

Gaël Giraud commence par rappeler que la dérive actuelle, marquée par une capitalisation excessive et une privatisation des ressources essentielles (terre, travail, monnaie), entraîne une fracture du lien social. Ce phénomène, décrit par Karl Polanyi, génère une souffrance collective qui pousse les sociétés à rechercher des solutions autoritaires et populistes. Face à ce constat, une alternative viable repose sur **les communs**.

I. L'économie de demain : décentralisée ou centralisée ?

1. Deux modèles pour une économie écologique

- **Le modèle décentralisé** : Une économie basée sur les énergies renouvelables, où chaque citoyen produit son énergie grâce à des moyens locaux (panneaux solaires, éoliennes domestiques). Ce modèle favorise une **démocratie participative** et une décentralisation du pouvoir politique.
- **Le modèle centralisé** : Une économie dominée par un État autoritaire en alliance avec le capital privé. Ce modèle repose sur des investissements massifs en infrastructures énergétiques centralisées, nécessitant un fort coût initial en capital (CAPEX).

2. L'intensité capitaliste des énergies renouvelables

Les infrastructures liées aux énergies renouvelables et au nucléaire requièrent des coûts fixes très élevés et des coûts variables faibles. Cela les rend plus intensives en capital que les énergies fossiles, rendant possible leur intégration dans un modèle centralisé et autoritaire.

II. Les communs : une alternative structurelle

1. Définition et typologie des biens selon Elinor Ostrom

Elinor Ostrom distingue quatre catégories de biens :

- **Biens privés** : Accès exclusif et consommation rivale (ex. une part de pizza).
- **Biens publics** : Accès non exclusif et consommation non rivale (ex. l'ensoleillement).
- **Biens clubs** : Accès exclusif et consommation non rivale (ex. un club d'échecs).
- **Biens communs** : Accès non exclusif et consommation rivale (ex. une ressource naturelle partagée).

Ces distinctions montrent que le statut d'un bien (privé, public, commun ou tribal) dépend d'une **décision politique collective**, et non d'une essence immuable du bien lui-même.



2. Les règles de gouvernance des communs

Elinor Ostrom identifie huit principes pour une gestion efficace des communs. Parmi eux, le **mécanisme de résolution des conflits (règle 6)** est essentiel. Ce mécanisme doit être accepté collectivement avant qu'un conflit n'éclate, afin de garantir une résolution transparente et peu coûteuse.

3. Exemples concrets de gestion des communs

- **Pisciculture en Guinée Conakry** : Une règle préétablie prévoit qu'un sage externe tranche les conflits.
- **L'eau comme bien commun** : Des batailles ont eu lieu à Naples et Cochabamba pour éviter la privatisation de l'eau. En Slovénie, l'eau est désormais protégée par la Constitution.

III. La nécessité des communs mondiaux

1. Les communs globaux prioritaires

Gaël Giraud souligne que certains biens doivent être protégés comme communs au niveau mondial :

- **L'eau potable**
- **La santé publique** (ex. la gestion de l'hépatite C en Égypte grâce à des thérapies accessibles)
- **Le climat et la biodiversité**

2. La gouvernance mondiale des communs

Un exemple réussi de gestion commune est la plateforme **DNDi (Drugs for Neglected Diseases Initiative)**, basée à Genève. Elle réunit des États, des ONG et des acteurs privés pour produire des médicaments accessibles aux populations les plus vulnérables.

IV. Le risque de la tribalisation

1. De la privatisation à la tribalisation

Outre la privatisation, une autre menace pèse sur les communs : la **tribalisation**.

- Les biens tribaux reposent sur un accès exclusif réservé à un groupe fermé.
- Contrairement aux biens communs, les règles de gestion tribales sont souvent autoritaires et fondées sur des traditions rigides.

2. Tribalisation et fracture sociale

Cette dynamique est observable dans plusieurs contextes :



- **Nationalisme hindou en Inde**
- **Extrémisme religieux au Sahel**
- **Mouvements populistes aux États-Unis et en Europe**

3. La "reféodalisation" des élites

Alain Supiot décrit un phénomène où les élites économiques se désolidarisent du reste de la société, gérant les ressources comme des biens tribaux réservés à une caste privilégiée.

Conclusion : l'urgence d'une gouvernance démocratique des communs

Gaël Giraud conclut en soulignant que la **capitalisation excessive** et la **tribalisation des ressources** menacent l'héritage des Lumières : justice, égalité devant la loi et prospérité partagée. La réponse repose sur la création d'institutions capables de gérer démocratiquement les communs, à l'échelle locale comme mondiale.

Le prochain épisode abordera le rôle de l'État et de la **planification écologique** pour relever le défi de la bifurcation écologique.